

13 juil 2018 -16:01

Appartient à Conseil des ministres du 13 juillet 2018

## Approbation du cinquième contrat d'administration entre l'Etat belge et l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants

Sur proposition du ministre des Indépendants Denis Ducarme, du ministre chargé de la Fonction publique Steven Vandeput et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation de la première adaptation du cinquième contrat d'administration entre l'Etat belge et l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

Le projet d'arrêté royal vise à faire approuver un projet d'avenant au cinquième contrat d'administration entre l'Etat belge et l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) en vue d'y intégrer la nouvelle Direction ECL (Eerlijke Concurrentie-Concurrence Loyale). Les objectifs du projet d'avenant correspondent à ce que l'INASTI a demandé d'intégrer dans le plan d'action 2018 de lutte contre la fraude sociale. Il a été soumis aux instances compétentes et le conseil d'administration de l'INASTI a marqué son approbation.

Le projet sera soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale  
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1  
1060 Bruxelles  
Belgique  
<http://ducarme.belgium.be/fr>

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,  
chargée de la Loterie nationale  
Avenue des Arts 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.wilmes.belgium.be>